

MANAGEMENT ASSOCIATIF CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE (CHARLEROI)

APPRENEZ À ADMINISTRER VOTRE ASSOCIATION

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif d'assister les gestionnaires, employé·e·s, conseils, administrateurs/administratrices d'associations et de fondations à garantir la sécurité juridique, fiscale, comptable et managériale de leur association.

LES + DE LA FORMATION

Des spécialistes du secteur et des professeur·es partagent leur expérience et leurs connaissances avec vous.

- L'ensemble des matières nécessaires pour le droit, la comptabilité et la fiscalité est d'abord exposé pour satisfaire toutes les obligations dans l'organisation du secteur associatif.
- Nous utilisons une pédagogie active qui permettra de faire le lien entre le cours et les activités professionnelles de chaque participant·e.



MÉTHODOLOGIE

Des exposés théoriques et pratiques dans un langage clair seront articulés sur les références scientifiques et légales, illustrés d'exemples concrets issus de la pratique des formateurs/ formatrices et des situations modèles analysées en détail.

PROGRAMME

Module I

1 COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE – 18 HEURES

- La comptabilité générale
- La comptabilité de gestion

2 DROIT CIVIL – 18 HEURES

- Les différentes formes associatives : af, aisbl, asbl, fondations privées et publiques
- Les règles de constitution et de publicité
- Les règles de fonctionnement : conseil d'administration et assemblée générale
- Le dossier au greffe
- La personnalité juridique
- Les responsabilités : associations, membres et administrateurs/administratrices

3 DROIT INDIVIDUEL DU TRAVAIL – 18 HEURES

- Contrat de travail
- Statut des volontaires
- Branches de la sécurité sociale

4 FISCALITÉ ASSOCIATIVE – 18 HEURES

- L'impôt des personnes morales : soumission à l'impôt des personnes morales ou des sociétés, modalités d'imposition, la déclaration à l'impôt des personnes morales
- L'impôt des personnes physiques et des sociétés : principes, base imposable, calcul de l'impôt, la déclaration
- Les employé·e·s, administrateurs·trices et cadres de mon association : aspects fiscaux, pension (les trois piliers) et assurances « responsabilité »
- Le traitement des bénévoles et des frais propres à l'association
- La déductibilité des dons octroyés à mon association
- La T.V.A. : avantages et inconvénients de l'assujettissement, principaux types d'assujettissement, application par grands secteurs d'activité associative, formalités
- Les autres impôts indirects : taxe compensatoire des droits de succession, droits d'enregistrement, droits de succession et de mutation par décès

Module II

1 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – 18 HEURES

- La fonction GRH dans différentes réalités du secteur associatif
- L'encadrement des ressources humaines
- Le travail de groupe
- La conduite de réunions
- La négociation et les techniques de négociation
- La culture dans les organisations
- Le statut du/de la volontaire

2 MÉTHODOLOGIE ET CULTURE ASSOCIATIVE – 18 HEURES

- Les types de développement des organisations dans le secteur associatif
- Les réalités culturelles et le comportement organisationnel
- Le management du changement appliqué aux organisations du secteur associatif

Module III

1 RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET SECTEUR ASSOCIATIF – 12H

- Le modèle social et économique européen : les repères historiques (de 1944 à aujourd'hui), les étapes de la construction européenne, le modèle social-démocrate / le modèle libéral, les enjeux actuels pour le secteur associatif
- Les institutions européennes et leurs satellites
Les grandes politiques européennes touchant le secteur associatif : stratégie de Lisbonne, politique d'emploi, politique d'éducation à la culture

2 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – 18H

- La définition de la socio-économie
- Les concepts clés socioéconomiques pour le secteur associatif : la cohésion sociale, les types de démocratie, l'entreprise sociale
- La définition de l'économie sociale
- Le poids socioéconomique du secteur
- Le développement local et le secteur associatif

3 POLITIQUES DE L'EMPLOI – 12H

- La formation permet d'appréhender, en quatre parties les politiques de l'emploi
- Les concepts de base prévalant à l'analyse économique de l'emploi
- Les principaux facteurs, dont certains sous le contrôle direct des décideurs/décideuses politiques et/ou renvoyant à des spécificités institutionnelles sur les différents marchés, expliquant la situation et l'évolution de l'emploi dans les différents pays d'Europe
- Le rôle que peuvent jouer les politiques actives d'emploi
- L'évaluation des effets de ces politiques



Un programme proposé par :



Informations
& inscription :

husci.ulb.be

